

FEVRIER 2026



# DOMÈVRE-SUR-AVIÈRE LETTRE D'INFORMATION



## Conclusion d'une mandature

Conformément à mon engagement municipal pris en 2020 j'ai décidé de ne pas me représenter.

Je remercie l'équipe municipale et tout particulièrement les trois adjoints : Julien POTHIER, Dominique AZIER et Laurent VOIRY qui m'ont aidé pour atteindre les objectifs fixés.

J'adresse également des remerciements au tissu associatif local, au personnel communal et à tous les bénévoles discrets et efficaces qui rendent notre espace public agréable.

Nous sommes dans un petit village tranquille et paisible où il fait bon vivre tout en bénéficiant des services de la ville toute proche.

L'engagement municipal est exigeant, le mandat 2020-2026 a été particulièrement éprouvant, marqué par de nombreuses crises, par une recentralisation toujours plus forte des pouvoirs et des moyens locaux, par une surexposition des élus notamment aux violences, par le poids des normes qui ne cessent de s'alourdir.

Le mandat de maire reste le plus beau des mandats et la commune a besoin de personnes qui s'engagent : « osez l'engagement, votre commune a besoin de vous »



Bonne chance à ceux qui oseront

Le Maire,  
Bernadette MARQUIS

## Elections Municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026

Les élections municipales se dérouleront à la salle polyvalente selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1000 habitants.

### Celui-ci poursuit 3 objectifs :

- Harmoniser les règles électorales entre toutes les communes,
- Favoriser la parité (alternance femme/homme),
- Répondre à la crise de l'engagement (concerne particulièrement les communes rurales).

### Le mode de scrutin évolue :

- Le panachage est interdit : Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote, sinon votre bulletin ne sera pas valable,
- Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier,
- Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présente individuellement,
- Une liste incomplète est possible (elle peut comporter au maximum 2 candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal soit 9 pour Domèvre).

### Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au :

- Mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne ([service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr))
- Vendredi 6 février 2026 pour les inscriptions en mairie



## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE L AVIERE ET DU FINCIEUX



Les travaux ont repris depuis le 12 janvier : réalisation des platines béton pour les lampadaires raccordement des réseaux enterrés téléphoniques et électriques. Les travaux seront finalisés à la mi-avril par la pose d'un enrobé sur les trottoirs.



## CONSEILLER NUMERIQUE

Le conseiller numérique sera à votre disposition gratuitement en mairie de Domèvre **le 5 mars 2026 à partir de 9 h jusqu'à 12 h. Merci de s'inscrire au préalable en mairie** et de venir si possible avec le matériel qui pose problème. L'objectif est d'accompagner les personnes de tout âge en difficulté avec le numérique que ce soit pour la découverte des outils, les transferts de photos d'un smartphone, d'une tablette à un ordinateur, la réalisation de démarches en ligne (déclaration de travaux, carte d'identité, déclaration des biens immobiliers, carte grise, CV...)



## SERVICE NATIONAL VOLONTAIRE

Face à une situation économique dégradée, la France met en place un service national d'une durée de 10 mois.

Rémunérée (environ 800 € brut/mois), il est ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans sur la base du volontariat. Il permet de servir au sein des armées pour des missions concrètes et utiles à la défense nationale. Pour en savoir plus sur les missions proposées ; et candidater ; contacter le 09 70 84 51 51. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec le CIRFA à Epinal au 03 29 29 28 76.

Vous pouvez déposer votre candidature sur les plateformes officielles de recrutement de chaque armée. (Armée de Terre, Marine nationale et l'Armée de l'Air et de l'Espace).



## COLLECTES MOBILES ET TELEPHONES USAGES

Orange favorise la collecte et le recyclage des mobiles usagés en organisant un challenge au cours du premier semestre 2026 en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux des Vosges. L'objectif est de :

- Recycler les mobiles qui peuvent être reconditionnés,
- Récupérer des métaux précieux sur les mobiles à détruire.

Ce dispositif est entièrement pris en charge par Orange qui garantit l'effacement de toutes les données personnelles sur vos mobiles, un collecteur sera à votre disposition en mairie.



- **Prochain conseil municipal** : jeudi 5 mars 2026 à 20h

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver au quotidien l'actualité de la commune sur les supports suivants :

- au sein des panneaux d'information
- sur le site internet suivant : <https://www.domevre-sur-aviere.fr>
- et pour les flashs infos, n'hésitez pas à suivre la page Facebook : **Domèvre-sur-Avière infos**